

**Compte rendu intersyndical de la Session d'Automne 2017 de la Section 32  
« Mondes anciens et médiévaux » du Comité National de la Recherche  
Scientifique (CoNRS)**

Établi par Ivan Guerneur, secrétaire  
scientifique et Jean-Baptiste Yon

La section s'est réunie en session d'automne du lundi 27 novembre au jeudi 30 novembre.

**Membres présents :** Philippe BARRAL ; Dany BARRAUD ; Marie BOUHAÏK GIRONES ; Matthieu CASSIN ; Raphaëlle CHOSSENOT ; Rita COMPATANGELO-SOUSSIGNAN ; Marie-Laure DERAT ; Thomas DESWARTE ; Bernard GRATUZE ; Ivan GUERMEUR ; Caroline HEID ; Frédéric HURLET ; Marie-Christine MARCELLESI ; Marie-Jeanne OURIACHI ; Laurent SCHNEIDER ; Alexandre TESTE ; Anne-Marie TURCAN VERKERK ; Catherine VERNA ; Émilie VILLEY ; Jean Baptiste YON.

**Membre excusé :** Mohamed OUERFELLI

*Entretien avec le directeur de l'InSHS, François-Joseph RUGGIU.*

Mardi 28 novembre, la section a reçu pour un échange d'une heure environ François-Joseph RUGGIU, directeur de l'InSHS, qui était accompagné de Fabrice BOUDJAABA, directeur-adjoint scientifique en charge de la section.

Nommé à ces nouvelles fonctions cet été, François-Joseph RUGGIU, à l'issue d'un tour de table, présente la politique générale de l'InSHS et ses priorités. Il rappelle que celles-ci demeureront les mêmes que celles initiées par son prédécesseur Patrice BOURDELAIS, dans une continuité avec cependant des inflexions.

Les deux grandes priorités du CNRS, sont l'interdisciplinarité (sciences des matériaux, du vivant, informatique, etc.) et l'internationalisation (capacité des SHS à avoir accès aux terrains et aux données [*open access*], rattachement aux communautés internationales).

Il s'agit de priorités méthodologiques qui permettent au CNRS de se situer en position de complémentarité avec les Universités. L'UMR en tant qu'outil mixte reste la brique de base, elle demeure un outil performant, il est bon que les partenaires apportent des ressources complémentaires plutôt que redondantes. Les chercheurs du CNRS doivent arriver avec des compétences, des spécialités complémentaires et l'InSHS privilégie :

- formalisation, modélisation, méthodes quantitatives
- études sur les aires culturelles (aérales), maîtrise des langues anciennes, terrain spécifique
- humanités numériques
- approches en termes de genre.

Il ne s'agit pas de démarches disciplinaires mais de priorités de nature méthodologiques.

Par ailleurs, il y a aussi des thématiques plus conjoncturelles, des champs de recherche que nous voulons soutenir d'une manière plus ou moins temporaire, avec l'ensemble des outils dont disposent l'InSHS, en ce moment, il s'agit des sciences des religions, de la sécurité humaine (*war studies*), des sciences de l'éducation (en lien avec les neuro-sciences), des sciences du comportement.

Ces priorités ne résument pas l'ensemble des recherches qui se font à l'InSHS ni les recrutements qui doivent se faire, ce sont des priorités qui orientent, qui signalent et soutiennent des champs qui en ont besoin à un moment donné.

Ainsi, l'archéologie et l'anthropologie continueront de bénéficier d'un investissement fort du CNRS.

Les unités constituent une pièce importante mais ne sont pas le seul outil dont nous disposons : nous développons d'autres outils, notamment des actions pour les réseaux avec un DAS (Didier TORNY), il s'agit de donner une cohérence à la politique de réseaux. L'InSHS apporte aussi un soutien à l'information scientifique & technique et développe la politique de l'*open access* (Cléo), qui est une priorité importante. Du point de vue de la politique internationale, nous apportons un soutien important aux UMIFRE & UMI et au plan national nous contribuons à la dotation des unités, et pourvoyons en postes à travers les concours et les procédures de mobilité. Nous sommes en train d'élaborer un outil pour pouvoir bénéficier d'une vision à l'échelle de l'institut sur les mutations.

Pour les concours chercheurs, l'InSHS souhaite continuer la politique des coloriages en lien avec la section, en laissant une large place aux concours blancs, elle est proactive, c'est une incarnation de la politique scientifique. La définition des coloriages est à l'intersection de 3 éléments : 1) demandes des DU dans DIALOG, synthétisées par les DAS ; 2) politique scientifique de l'InSHS ; 3) vision de la section avec la prospective. Ensuite se dégage le coloriage. Ce sont des signaux, on ne souhaite pas renoncer à l'excellence scientifique, donc il n'y a pas de problème de notre point de vue si des coloriages ne sont pas pourvus une année.

Le recrutement pour un organisme qui mène une politique scientifique sous instruction de ses tutelles doit se justifier. Nous sommes en période de restructuration de la recherche et nous avons le soucis de positionner au mieux le CNRS dans ce paysage en évolution. La politique de site est à l'heure actuelle le grand axe et il convient de recruter des profils différents de ceux pratiqués dans les universités.

Il faut toujours être certain que l'effort public que représente le déblocage d'un concours est toujours au mieux valorisé.

La campagne d'emplois dans le nouveau grade Chargé de Recherche de Classe Normale en section 32 sera de 8 postes, dont 4 seront coloriés ainsi :

- *Genre, corps sexualités dans l'Antiquité*
- *Orient chrétien : textes et manuscrits*
- *Histoire et archéologie du monde phénico-punique*
- *Paysages, environnement et ressources naturelles au Moyen Âge*

Il y aura cette année à nouveau 4 postes de DR2 ouverts sur les thèmes de la section.

Alain FUCHS a souhaité et obtenu de demeurer cette année dans un volume d'ouverture de 300 emplois CR + 300 emplois IT, ce qui va au-delà de la réalité des départs à la retraite des chercheurs. Pour l'ensemble de l'InSHS, il y aura 65 CRCN à recruter cette année, ce qui est supérieur au nombre de départs à la retraite réalisés. Le point de départ pour la répartition des postes à pourvoir au sein de l'InSHS est celui du remplacement de tous les départs à la retraite, si 8 départs sont réalisés il y a 8 postes. Mais il faut aussi assurer un soutien à des sections qui, pour des raisons conjoncturelles, ont peu de départs et pour lequel il faut ouvrir un concours avec un minimum de postes. Il y a aussi un soutien à l'interdisciplinarité avec des postes InSHS en

Section 6 ; Section 7 ; Section 26 ; 2 postes CRCN + 1 DR2 en Section 31 ; 2 postes en CID 52 et 6 postes en CID 53.

**Laurent Schneider (LS)** : la S32 est une des sections les plus touchées par les départs à la retraite. Le volant annoncé donnera du souffle et devrait permettre de pouvoir travailler dans de meilleures conditions s'il est maintenu dans les années qui viennent. Vous avez rappelé la méthode de dialogue avec la section au sujet des coloriations. Cela n'avait pas du tout fonctionné l'an dernier, mais cela a été bien plus constructif cette année. J'exprime quand même un regret, étant donné le calendrier et la procédure, nous n'avons pas pu débattre préalablement de ces coloriations en section. Il faudrait pouvoir engager les discussions dès la session de printemps, ce qui permettrait d'anticiper certains coloriations en essayant de programmer ceux-ci sur l'ensemble de la mandature.

**Fabrice Boudjaaba (FB)** : les demandes des DU n'arrivent que vers le 10 septembre. On pourrait avoir un débat partiel à la session de printemps, c'est quelque chose qui peut se mettre en place

**François-Joseph Ruggiu (FJR)** : j'y suis très favorable, tout ce que nous pourrions mettre en place le plus amont, nous pourrions le faire. F. BOUDJAABA devrait être progressivement remplacé par St. BOURDIN qui, à partir de janvier, prendra pleinement ses fonctions et deviendra l'interlocuteur privilégié de votre section.

Sur la question des postes nous souhaitons continuer à avoir un haut niveau de recrutement, les départs à la retraite ne constituent pas tous les départs (départ vers l'université, décès, convenances personnelles) et la section, comme l'organisme, a perdu des postes ces dernières années. Dans un système contraint, le haut niveau de recrutement chercheur a des conséquences sur le recrutement IT qui intervient plus tardivement dans le calendrier des concours.

**LS** : Dans le cadre de la mise en place du nouveau grade CRCN, la section, comme d'autres, s'interroge sur les proportions qu'il faudra établir dans la répartition entre dossiers plus avancés et d'autres plus jeunes au concours.

**FJR** : nous souhaiterions recruter au plus près de la thèse sur ces postes « juniors », sachant que vous aurez des dossiers plus mûrs et des âges plus avancés par rapport à la thèse, ce seront des dossiers très disparates, et nous vous faisons confiance pour sélectionner au mieux. Si un candidat est très éloigné de la thèse, son dossier doit être très lourd, notamment en matière de publications. L'insistance doit aussi être mise sur le projet, plus qu'à l'université, il doit fournir toutes les garanties de réalisabilité. C'est à vous que va revenir le travail le plus difficile de sélection. Il faut continuer à recruter des jeunes collègues, c'est une spécificité du CNRS par rapport aux universités.

**Marie-Laure Derat** : qu'en est-il de la représentation de la section 32 dans le jury d'admission ? Cette année nous n'avions qu'un suppléant.

**FJR** : la complexité des textes réglementaires implique de prendre en compte de nombreuses règles, ce qui ne permet pas d'avoir un représentant de chaque section dans le jury en SHS qui opère 10 sections. Le jury d'admission est fait en janvier, c'est-à-dire avant les concours. Les deux jurys sont liés mais séparés.

**LS** : Longtemps le concours DR2 a constitué un goulot d'étranglement, celui-ci s'est un peu débloqué ces dernières années, mais c'est désormais au niveau des promotions DR1 et DRCE que les choses sont très contraintes, au point que dans la section 32 il n'y a plus qu'un DRCE2 et une DRCE1 ...

**LS** : Nous devons procéder cet automne à l'évaluation des demandes de soutien aux revues. On constate une baisse du nombre de revues qui ont fait une demande de soutien, dont certaines étaient aidées par l'InSHS.

**Frédéric Hurlet** : Nous évaluons les demandes de soutien et nous rendons des avis, mais nous n'avons pas de vision de l'articulation entre l'institut et la section, qu'attendez-vous de nous ?

**FJR** : Odile Contat pourra venir quand la section le souhaitera pour présenter la politique de l'InSHS vis-à-vis des revues. Il existe deux types d'aides : une directe, financière, modeste entre 1000€ et 3000€, et l'autre avec la mise à disposition d'IT, qui constitue un soutien très important.

Il est important que l'InSHS continue à aider financièrement des revues. Ces bonnes pratiques sont normées. Il faut en amont que nous ayons un avis scientifique et c'est là où la section joue un rôle fondamental d'expertise.

**LS** : Une question à propos des délégations au CNRS. C'est un travail important pour la section, qui prend beaucoup de temps et d'énergie et qui est très attendu par nos collègues Enseignants-Chercheurs. Ces dernières années, la politique de site et ses arbitrages ont fait perdre à la section un certain nombre de postes. L'an dernier, il y a eu un effort de lissage, on espère que ce lissage va se poursuivre. Ce sont ces arbitrages et l'importance de la politique de site que les collègues ne comprennent pas. Les implications de la politique de site demeurent peu visibles de l'extérieur et on est toujours bien en-dessous du nombre de délégations dont nous disposions auparavant.

**FJR** : qu'est-ce qu'une délégation ? Ce sont 11200€ versés par le CNRS en échange d'une décharge complète de service, c'est un effort du CNRS mais aussi des établissements. C'est un dispositif important pour l'avancement des travaux scientifiques, elle se trouve à l'articulation de plusieurs éléments, l'InSHS essaye de peser des éléments d'appréciations qui viennent de divers horizons. Le premier élément, c'est le classement propre opéré par les établissements, le deuxième élément, c'est la politique scientifique de l'institut vis-à-vis des sites, le troisième élément, c'est l'avis scientifique que vous délivrez et auquel je suis très attaché. Cet avis n'est qu'un élément de la décision, ensuite nous compilons les données et puis nous essayons de dégager une liste, il n'y a pas de chiffre à l'avance, nous devons tenir compte des vœux, des sites et de l'adéquation avec notre vision.

**Rita Compatangelo-Soussignan** : pourriez-vous nous donner une définition précise de ce que vous appelez site ?

**FJR** : très clairement, j'entends site au sens de la loi de 2013, « sites de recherches », au sens académique du terme.

Les contraintes d'horaire ne permettent pas de prolonger la discussion.

*Mercredi 29 novembre après-midi la section est allée à la rencontre des directeurs d'unités réunis à l'IRHT. La section remercie François Bougard, son directeur, pour son accueil bienveillant.*

*Évaluations à mi-vague de chercheuses et chercheurs :*

- ARCHÉORIENT (UMR 5133) : *7 avis favorables.*
- ARAR (UMR 5138) : *4 avis favorables.*
- AUSONIUS/IRAM (UMR 5607) : *6 avis favorables, 1 avis différé.*
- CEFAS (USR 3141) : *1 avis favorable.*
- CIHAM (UMR 5648) : *4 avis favorables.*
- FRAMESPA (UMR 5136) : *2 avis favorables.*
- GEODE (UMR 5602) : *1 avis favorable.*
- HiSoMA (UMR 5189) : *10 avis favorables.*
- IRAMAT (UMR 5060) : *7 avis favorables, 1 avis différé.*
- PROCLAC (UMR 7192) : *1 avis favorable.*
- TRACES (UMR 5608) : *4 avis favorables.*

*Titularisation fin de stage :*

- Alcorac ALONSO DENIZ, HiSoMA (UMR 5189) : *avis favorable.*
- Séverine BLIN, AOROC (UMR 8546) : *avis favorable.*
- Laetitia BORAU, AUSONIUS/IRAM (UMR 5607) : *avis favorable.*
- Quentin DEVERS, CRCAO (UMR 8155) : *avis favorable.*
- Sibylle EMERIT, HiSoMA (UMR 5189) : *avis favorable.*
- Ingrid HOUSSAYE MICHIEZI, Orient et Méditerranée (UMR 8167) : *avis favorable.*
- Johanna LHUILLIER, ARCHÉORIENT (UMR 5133) : *avis favorable.*
- Mathieu TERRIER, LEM (UMR 8584) : *avis favorable.*

*Confirmation d'affectation des lauréats CR :*

- Touatia AMRAOUI, affectée au CCJ (UMR 7299) : *avis favorable.* Directeur de recherche proposé : Rita Soussignan-Compatangelo.
- Eneko HIRIART, affecté à l'IRAMAT (UMR 5060) : *avis favorable.* Directeur de recherche proposé : Pierre Moret.
- Elisabeth LUSSET, affectée au LAMOP (UMR 8589) : *avis favorable.* Directeur de recherche proposé : Marie Bouhaik-Gironès.
- Jérôme ROHMER, affecté à Orient-Méditerranée (UMR 8167) : *avis favorable.* Directeur de recherche proposé : Jean-Baptiste Yon.

- Naim VANTHIEGHEM, affecté à l'IRHT (UPR 841) : *avis favorable*. Directeur de recherche proposé : Dominique Valérian.

***Confirmation d'affectation des lauréats DR :***

- Aude MAIREY, affectée au LAMOP (UMR 8589) : *avis favorable*.
- Sylvie NIETO-PELLETIER, affectée à l'IRAMAT (UMR 5060) : *avis favorable*.
- Claude RAPIN, affecté à AOROC, (UMR 8546) : *avis favorable*.
- Carole ROCHE-HAWLEY, affectée à Orient-Méditerranée (UMR 8167) : *avis favorable*.

***Renouvellement de détachement au CNRS :***

- Demande de renouvellement de Nicolas TRAN auprès du laboratoire ANHIMA (UMR 8210) : *avis favorable*.

***Propositions de médaille d'argent :***

La section fait deux propositions : Marie-Dominique NENNA, CEALex (USR 3134) et Philippe DILLMAN, IRAMAT (UMR 5060).

***Proposition de médaille de bronze :***

La section propose Emmeline MARQUIS, AOROC (UMR 8546).

***Changements de direction d'unités :***

La section s'interroge sur le calendrier qui l'amène parfois à se prononcer très largement après la prise de poste des directeurs et regrette le manque d'information qui lui est fournie sur diverses procédures.

- Institut Français du Proche-Orient (USR 3135), nomination de Michel MOUTON aux fonctions de directeur : *avis très favorable*.
- IRAMAT (UMR 5060), nomination de Sylvie NIETO-PELLETIER aux fonctions de directrice : *avis très favorable*.
- CReAAH (UMR 6566), nomination de Rita COMPATANGELO-SOUSSIGNAN aux fonctions de directrice-adjointe : *avis très favorable*.
- Centre de Recherche Français à Jérusalem (USR 3132), nomination de François BON aux fonctions de directeur : *Pas d'avis*.
- Institut Français d'Études Anatoliennes – Georges Dumézil (USR 3131), nomination de Bayram BALCI aux fonctions de directeur : *Pas d'avis*.
- Amérique latine (USR 3337), nomination de Bernard TALLET aux fonctions de

directeur : *Pas d'avis.*

- LEM (UMR 8584), nomination de Brigitte TEMBRUN aux fonctions de directrice-adjointe : *avis très favorable.*

*Renouvellement de GDR :*

- BioarchéoDat (GDR 3644) : *avis favorable.*
- THEATHRE (GDR 3279) : *pas d'avis.*

*Expertise (projet ou suivi ou intégration équipe ou restructuration) :*

- MSH-LES (PA\_17 POLLET) : *avis favorable.*

*Écoles thématiques :*

- EPI-MED 2018, CESCUM (UMR7302) : *avis très favorable.*
- MOSAICNET, AOROC (UMR8546) : *avis très favorable.*
- NEOLATIN LYON, IHRIM (UMR5317) : *avis favorable.*
- PLATONISME, CESR (UMR7323) : *avis favorable.*
- SOURCES OTTOMANES, IFPO (USR 3135) : le projet ne concerne pas le périmètre de la Section 32 : *pas d'avis.*

*Promotions CR2 > CR1 :*

- Sylvain BURRI, LA3M (UMR 7298) : *classé 1<sup>er</sup> ex-æquo.*
- Clément LENOBLE, CIHAM (UMR 5648) : *classé 1<sup>er</sup> ex-æquo.*
- Emmeline MARQUIS, AOROC (UMR 8546) : *classée 1<sup>ère</sup> ex-æquo.*
- Gaspard PAGÈS, ARSCAN (UMR 7041) : *classé 1<sup>er</sup> ex-æquo.*
- Emmanuelle VAGNON-CHUREAU, LAMOP (UMR 8589) : *classée 1<sup>ère</sup> ex-æquo.*

*Promotions DR2 > DR1 :*

- Pascal BURESI, CIHAM (UMR 5648) : *classé 1<sup>er</sup>.*
- Marc BOMPAIRE, IRAMAT (UMR 5060) : *classé 2<sup>e</sup>.*
- Claude RAYNAUD, ASM (UMR 5140) : *classé 3<sup>e</sup>.*
- Christophe THIERS, CFEETK (USR 3172) : *classé 4<sup>e</sup>.*
- Hans Christian MÜLLER, IRHT (UPR 841) : *classé 5<sup>e</sup>.*
- Bertrand LAFONT RAPNOUIL, ARSCAN (UMR 7041) : *classé 6<sup>e</sup>.*

- Juan Carlos MORENO GARCIA, Orient et Méditerranée (UMR 8167) : *classé 7<sup>e</sup>*.

***Promotions DR1 > DRCE1 :***

- Philippe FLUZIN, IRAMAT (UMR 5060) : *classé 1<sup>er</sup>*.
- Tiziano DORANDI, Centre Jean Pépin (UMR 8230) : *classé 2<sup>e</sup> ex-æquo*.
- Cécile MICHEL, ARSCAN (UMR 7041) : *classée 2<sup>e</sup> ex-æquo*.
- Véronique BOUDON, Orient et Méditerranée (UMR 8167) : *classée 4<sup>e</sup> ex-æquo*.
- Hélène CUVIGNY, IRHT (UPR 841) : *classée 4<sup>e</sup> ex-æquo*.

***Évaluation de revues :***

• ***Avis très favorable :***

*Anatolia antiqua ; Antropozoologica ; Antiquités africaines ; Archéologie du Midi médiéval ; Archéologie médiévale ; Archéosciences ; Cahiers de civilisation médiévale ; Dialogues d'histoire ancienne ; Gallia ; Histoire et Mesure ; Histoire et sociétés rurales ; Médiévales ; Methodos ; Le Moyen Âge ; Les Nouvelles de l'archéologie ; P@lethnologie ; Paléorient ; Revue archéologique ; Revue archéologique de l'Ouest ; Revue de l'histoire des religions ; Revue des études anciennes ; Revue des études grecques ; Revue numismatique ; Semitica classica ; Syria ; Tabularia.*

• ***Avis favorable :***

*Aquitania ; Archeonautica ; Études celtiques ; Food ans History ; Revue archéologique de l'Est.*

• ***Pas d'avis :***

*Diasporas ; Genre et Histoire*

***Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) :***

La section 32 a renouvelé à l'unanimité des membres présents son souhait de ne pas participer au processus d'évaluation des demandes de *Prime d'encadrement doctoral et de recherche* (PEDR).

***Audition des candidats au concours DR2 :***

Le jury d'admissibilité de la section 32 n'auditionnera pas les candidats au concours Directeur de recherche 2<sup>e</sup> classe en 2018.

La section 32 a défini les critères suivants pour les évaluations, promotions et concours de recrutement des CRCN, CRHC, DR2, DR1, DRCE.

***Critères de la section :***

Les critères indiqués ne constituent pas une grille contraignante ; leur présentation n'est pas hiérarchisée ; leur liste ne prétend pas à l'exhaustivité ; une certaine souplesse est admise dans leur application.



## • **Évaluation périodique des chercheuses et chercheurs**

### **Critères communs à tous les chercheurs**

- Qualité et caractère novateur du projet de recherche ;
- Régularité et qualité de la production scientifique ;
- Rayonnement national et international ;
- Activités de formation à la recherche et de valorisation de la recherche ;
- Encadrement et animation de la recherche, insertion dans l'unité, prise de responsabilités.

### **Critères spécifiques selon les grades**

#### **Chercheurs CRHC**

- Niveau d'expertise scientifique ;
- Implication soutenue dans la vie scientifique de l'unité ;
- Favoriser des synergies ; animations collectives.

#### **Chercheurs DR2**

- Pilotage de la recherche ;
- Participation et/ou direction de programme scientifique d'envergure nationale et/ou internationale ;
- Responsabilités et implications dans l'encadrement et la formation à la recherche ;
- Expertise scientifique.

#### **Chercheurs DR1**

- Même critères que pour les chercheurs DR2 ;
- Direction de programme scientifique d'envergure nationale et internationale.

## • **Avancement de grade des chercheuses et chercheurs**

### **Critères communs à tous les chercheurs**

En fonction de l'avancement dans la carrière et de la nature de l'avancement sollicité :

- La production scientifique, son originalité, sa qualité et son rayonnement ;
- L'intégration à l'unité de recherche (participation aux projets, travaux d'intérêt général, responsabilités, liens avec des programmes nationaux ou internationaux) ;
- Enseignement et formation dispensés ; diffusion et valorisation de la recherche.

### **Critères spécifiques selon les grades**

#### **Avancement au grade CRHC**

- Qualité de la production scientifique d'un chercheur ou d'une chercheuse confirmé(e) ;
- Expertise reconnue dans un ou plusieurs domaines ;
- Intégration dans l'unité ;
- Responsabilité dans la conduite de projets et l'animation de la recherche ;
- Rayonnement national et international ;
- Élargissement des thèmes de recherche au cours de la carrière ;

#### **Avancement au grade DR1**

- Publications d'ouvrages de synthèse et d'articles fondamentaux ;
- Forte reconnaissance internationale ;
- Rôle moteur dans l'animation et/ou l'administration de la recherche ;
- Direction de programme(s) scientifique(s) d'envergure nationale et internationale.

## **Avancement au grade DRCE**

- Mêmes qualités que pour DR1 avec une exigence renforcée.

### **• Recrutement des chercheuses et chercheurs**

#### **Critères communs à tous les chercheuses et chercheurs**

- Originalité et qualité de la production scientifique ;
- Qualité du parcours antérieur (formation, expériences de recherche et d'enseignement, ouverture internationale);
- Cohérence, pertinence scientifique, caractère novateur et clarté du projet de recherche ;
- Aptitude à s'insérer dans une équipe.

#### **Critères spécifiques selon les grades**

##### **Recrutement au grade CRCN**

Voir les critères communs à tous les grades.

- L'accent sera mis sur le potentiel scientifique et la qualité du projet.
- Qualité de la présentation orale et de la discussion lors de l'audition.
- Faisabilité du projet, qui doit s'inscrire dans le temps long.

##### **Recrutement au grade CRHC**

- Qualité et rayonnement de la production scientifique d'un chercheur ou d'une chercheuse déjà confirmé(e) ;
- Expertise reconnue dans un ou plusieurs domaines ;
- Élargissement des thèmes de recherche au cours de la carrière ;
- Responsabilités dans la conduite de projets et l'animation de la recherche.
- Qualité de la présentation orale et de la discussion lors de l'audition.

##### **Recrutement au grade DR2**

- Publications d'ouvrages de synthèses ou d'articles fondamentaux et/ou HDR ;
- Engagement dans la communauté scientifique nationale ou internationale ;
- Élargissement des thèmes de recherche et/ou renouvellement thématique ;
- Expertise reconnue dans un ou plusieurs domaines à l'échelle nationale et/ou internationale ;
- Responsabilités dans l'animation de la recherche (organisation d'écoles, de colloques, direction de programmes, direction de comité de rédaction de collection, de revues scientifiques, etc.) ;
- Participation à la formation à la recherche.

##### **Recrutement au grade DR1**

- Mêmes critères que pour les DR2 avec une exigence renforcée ;
- Direction de recherches, prise de responsabilité au service d'une recherche de haut niveau scientifique.